



COMITE DE PILOTAGE : COPIL PROJET FCLNL

DEFINITION-COMPOSITION-FONCTIONS ORGANISATION

Définition

Le comité de pilotage est un organe consultatif de coordination chargé d'élaborer un agenda destiné la construction de nouvelles infrastructures pour les installations du FCLNL au Plateau de Diesse.

Il est à l'écoute de l'ensemble des acteurs du club : comité, responsables entretien, cantinier, entraîneurs, joueurs, supporters, parents de junior mais aussi plus globalement des citoyens de la commune de Plateau de Diesse et de sa commune.

Le COPIL mène une réflexion sur l'utilisation des installations, adaptée aux besoins des membres du club mais également dans l'optique d'un développement harmonieux des activités.

Le COPIL est composé de membres du comité du club et d'un architecte. Il pourrait être élargi en fonction d'éventuelles collaborations d'autres sociétés et/ou membre du conseil communal.

Composition – Fonctions COPIL

Cheffe de projet	Cathy Rey	CR
Administration	Yves Droz	YD
Financement et stratégie	Vincent Bernasconi	VB
Direction technique	Hans-Jürg Schnurrenberger Jean-Ma Aeberli	HJS JMA
Sponsoring	Bastien Monnier	BM
Architecte	Max Basler	MB

Le comité de pilotage remplit les fonctions suivantes :

- Approbation du programme de travail et du calendrier ;
- Adoption du catalogue des problématiques communales, environnemental et socio-économique ;
- Discussion, hiérarchisation des problématiques et proposition d'un choix de priorités à leur accorder en fonction de critères d'importance, d'urgence, d'opportunité politique ;
- Propositions d'un projet à réaliser ;
- Relais auprès des partis politiques, des associations et de la société civile ;
- Acquisition d'informations par les membres du COPIL relatives aux remarques et souhaits des membres du Conseil communal, des sociétés locales et de la société civile (feed-back) ;
- Analyse « développement durable » retenues sur la base d'indicateurs de développement durable ;



- Recherche de solutions consensuelles pour les questions conflictuelles ;

STRATEGIE DE COMMUNICATION

Objectifs visés

1. Information sur les desseins du projet
2. Justification du concept
3. Sensibilisation – Responsabilisation - Motivation
4. Ecoute - Dialogue
5. Participation-Action

Objectif opérationnel

Faire en sorte que le projet ait un intérêt pour la société locale, séduire la population pour obtenir son soutien, la faire participer.

Information de base à transmettre sous plusieurs formes

- ✚ Présentation de la décision prise avec le Conseil communale (objectifs visés, création et cahier des charges, présentation de l'organigramme, etc.)
- ✚ Définition du projet
- ✚ Description des différents modes d'intervention possibles pour le public

Moyens utilisés :

- Création d'un logo, d'un nom propre au projet (éventuel. choix d'un nouveau nom du lieu-dit)
- Réalisation d'un dépliant tous ménages ou d'affichettes
- Création d'une rubrique sur le site Internet de la commune et du club
- Publication d'articles dans le « Courrier du Plateau » et la « Feuille officielle du district »
- Courriers ciblés (éventuel. émissions radiophoniques RTN/RJB et télévisées, Télébilingues, etc.)

Suivi de l'information du public de l'avancement des travaux du projet, des documents produits, des décisions prises, etc. aux fins de lui donner moyens d'intervenir en connaissance de cause.

Echange d'idées et d'avis :

Offrir au public la possibilité de réagir à cette information, de faire part de son avis, de ses idées.

Moyens :

- Courrier, adresse e-mail
- Boîtes à idées placées dans des points stratégiques : commerces, mairie, salle communale, paroisses, écoles, centres sportifs et culturels, etc.
- Forum populaire : manifestations publiques du club



Publics cibles

Collectivités

- ✓ Personnel de l'administration communale
- ✓ Leaders d'opinion, partis politiques
- ✓ Associations sportives
- ✓ Commerçants
- ✓ Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- ✓ Sociétés et clubs sportifs de la région
- ✓ Organismes culturels et loisirs
- ✓ Communautés étrangères (colonies de Bâle, Bienne et Granges. Camping)

Individus

- ✓ Toute la population des communes de Plateau de Diesse et de Nods

Liste des problématiques présélectionnées par le COFIL à analyser sous l'angle de la durabilité, de la cohérence et du consensus, pour élaborer des plans d'actions

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
1. Démolition et construction à neuf de la buvette et des vestiaires	X		
2. Adaptation aux personnes à mobilité réduite		X	
3. Adaptation des places de parking			X
4. Régulation de la circulation et des transports		X	
5. Installation de panneaux photovoltaïques		X	
6. Installation d'un drainage autour du bâtiment et infiltration des eaux	X		
7. Installation d'une récupération des eaux de pluie	X		
8. Possibilité de location des locaux	X		
9. Possibilités d'intégration d'autres activités sportives			X

1. ORGANISATION ET MISE EN OEUVRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Elaboration de la méthode de participation citoyenne
- Développement de l'identité
- Application des méthodes d'analyse des actions prévues du point de vue du développement durable
- Mise en œuvre d'actions « développement durable »



2. MOBILITE

- transports publics-privés
- trafic routier
- pistes cyclables
- cheminements piétonniers

PROBLEMATIQUES A DOMINANCE « ENVIRONNEMENTALE »

1. OCCUPATION ET QUALITE DES SOLS

- affectation (plan directeur)
- sites contaminés
- localisation des activités (proximité de l'habitat)
- acquisition de terrains de réserve par la commune
- conservation de l'intégrité du sol (fertilité, imperméabilisation)

2. GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES EAUX

- pollution des cours d'eau et des plans d'eau (étangs, bassins)
- sources de la commune
- nappes souterraines
- état écologique des écosystèmes
- économie d'eau (chasses d'eau, voirie)

3. NATURE ET PAYSAGE

- conservation de la diversité biologique indigène
- amélioration du cadre de vie (paysage)
- revitalisation des biotopes
- chiens (impact général et sur la faune sauvage)
- propreté



4. ESPACES VERTS ET CHEMINS PEDESTRES

- aménagement, distribution, utilisation
- repos, détente, ressourcement des personnes, convivialité
- observation de la nature
- places de jeux

7. DECHETS

- tri déchets
- recyclage et valorisation
- élimination (mode, coût)

8. ENERGIE

- lutte contre le gaspillage (isolation des bâtiments)
- promotion d'énergies renouvelables

PROBLEMATIQUES A DOMINANCE « SOCIO - CULTURELLE »

1. HABITAT-URBANISME

- cadre de vie (convivialité / intimité)
- qualité architecturale
- squat

